



Une fleur sur la neige

Il y a de cela quelques semaines, j'ai participé à la livraison de paniers de Noël avec une dizaine de bénévoles de la Maison d'accueil de Prévost. Quelle a été ma surprise de constater l'organisation sans faille de cette activité, l'ampleur du travail bien fait et terminé à temps ainsi que la générosité des bénévoles qui dirigent cette maison. Nous avons près d'une cinquantaine de paniers à livrer; destinés pour la plupart à des familles de la région, mais aussi à des personnes seules.

Derrière ces portes, nous avons découvert des enfants, des parents ainsi que des animaux. Ces derniers étaient pour la plupart amaigris, affamés et quelquefois malades. C'est à ce moment que l'on comprend que la médecine vétérinaire est un luxe et carrément une utopie pour celui qui a le ventre creux. Dans une situation où les revenus sont insuffisants, l'animal est souvent nourri après les enfants et les adultes. Or, ce n'est pas parce qu'il compte moins aux yeux de ses propriétaires. Au contraire, dans ces circonstances les animaux remplissent des rôles essentiels. Ils deviennent un ami qui garde au chaud, une sécurité la nuit, une compagnie quotidienne pour celui qui est oublié ainsi qu'une oreille qui ne juge pas celui qui est pauvre ou qui a un handicap.

Mon métier m'amène naturellement à porter une attention particulière aux animaux que je rencontre. Cependant, je ne suis pas la seule à agir de la sorte. Curieusement, la tendance sociale nous porte souvent à être émus et attendris par un animal en détresse et abandonné. Régulièrement, nous recevons en consultation à l'Hôpital des animaux nouvellement adoptés par des propriétaires sensibles. Plusieurs personnes ont le cœur sur la main. Mais pourquoi dans ce cas, restons-nous si indifférents à la misère humaine de nos semblables?

Soyez-en sûrs, je n'émetts aucun jugement de valeur et je continue de lever mon chapeau aux organismes qui secourent courageusement les animaux abandonnés ou maltraités. Seulement, l'un n'empêche pas l'autre... Il serait bon de garder la même générosité pour tous les êtres à deux pattes qui nous entourent et ce, durant toute l'année. Tenez une porte, offrez votre place de stationnement, dites bonjour avec le sourire ou donnez un peu de votre temps en bénévolat!

Cette journée m'a fait découvrir l'importance d'accorder une attention particulière à la relation qui unit l'animal à son propriétaire. Celle-ci est unique et mérite qu'on s'y attarde. À notre époque, les animaux comblent bien souvent les faiblesses de notre société. Ils sont un baume sur nos difficultés quotidiennes. Reste cependant que la présence d'un autre être humain qui pense ou qui prend soin de vous est irremplaçable et réconfortante. C'est l'équivalent d'un petit miracle, tout simplement comme une fleur qui pousse sur la neige.

D^{re} Valérie Desjardins
2906, Curé-Labelle, Prévost • 224-4460
www.hopitalveterinaire.com

Paroisse Saint-François-Xavier

Pianiste ou organiste recherché

ANNE OUELLET

Un projet de chorale d'enfants veut voir le jour à l'église St-François-Xavier, dont les pratiques auraient lieu tous les dimanches avant-midi. Nous sommes donc à la recherche d'un(e) pianiste ou organiste pour

accompagner ces jeunes voix! Et pour d'autres célébrations aussi.

Pour toutes informations, adressez-vous à Anne Ouellet, au 450 224 2740.

Mes meilleurs vœux pour une année gratifiante dans votre vie personnelle et professionnelle!

Patinage de vitesse sur courte piste

La relève gagne des médailles



En arrière, nous apercevons Kim Girard, l'entraîneur et à l'avant, Marianne Laberge, Arianne Bisson et Charles Lavoie.

LISE LEBLANC

Samedi, le 19 janvier à Dollard Des Ormeaux, lors de la compétition du circuit Lilianne Lambert en patinage de vitesse sur courte piste, trois de nos athlètes de Saint-Jérôme ont remporté des médailles.

- Médaille d'or pour Arianne Bisson dans la catégorie classe ouverte

- Médaille d'argent pour Marianne Laberge dans la catégorie minime
- Médaille de bronze pour Charles Lavoie dans la catégorie benjamine
Félicitations à nos athlètes!

Rappel

Venez voir nos athlètes à l'entraînement tous les samedis de 14 h à 15 h 30 et les mardis de 17 h à 18 h 30 à l'aréna de Saint-Antoine, à l'arrière de l'École Cap Jeunesse.



Convocation

Assemblée générale du Ciné-Club

Vendredi, 1^{er} février 2008 à 19h

Le Ciné-Club de Prévost tiendra son assemblée générale annuelle vendredi le 1er février 2008, à 19h au Centre culturel et communautaire de Prévost, 794 rue Maple (coin rue du Nord, secteur Shawbridge).

À l'ordre du jour, plusieurs points seront discutés, en particu-

lier l'élection des nouveaux membres au conseil d'administration et de son comité exécutif, ainsi que des nouvelles orientations du Ciné-Club. Venez en grand nombre. Le café ou tisane vous seront servis. Si vous désirez vous impliquer ou obtenir de plus amples informations, communiquez avec Diane Meunier, au 450-224-5793 ou contact@interactif.qc.ca

Convocation

Avis à tous les membres

Assemblée générale des Éditions Prévostaises le jeudi 6 mars 2008, à 19h à la gare de Prévost (1272, de la Traverse)

Avis de convocation et ordre du jour

1. Bienvenue, vérification du quorum et ouverture de l'assemblée
2. Nomination d'un président et secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Rapport du président

5. Acceptation du procès-verbal de la dernière assemblée générale (1 mars 2007);
6. Approbation des états financiers au 31 octobre 2007 et nomination d'un vérificateur
7. Élection des administrateurs
8. Varia
9. Levée de l'assemblée

Devenez membre de votre Journal

Devenir membre est tout à fait simple. Vous devez avoir 18 ans, souscrire aux objectifs du Journal et payer une modique cotisation de 5 \$ annuellement.

Le Journal de Prévost reflète l'implication de ses membres et plus ceux-ci sont nombreux, plus notre Journal sera représentatif de notre collectivité. Être membre, c'est démontrer son soutien et son attachement au Journal et lui permettre de continuer ce travail

essentiel de communication dans notre collectivité. Vous pouvez devenir membre en remplissant le coupon ci-contre et en le faisant parvenir au Journal de Prévost, C.P. 603, Prévost, J0R 1T0 accompagné de votre paiement de 5 \$ à l'ordre des Éditions Prévostaises. Vous pouvez devenir membre ou obtenir plus d'informations en téléphonant au : 450-602-2794.

COUPON

Je désire devenir membre du Journal de Prévost

Voici ma contribution de 5 \$

(Les chèques doivent être faits à l'attention des Éditions Prévostaises)

Nom: _____

Adresse: _____

Téléphone: _____

Courriel: _____



Mission :

Le Journal de Prévost est né du besoin exprimé par un grand nombre de citoyens, de se doter d'un journal non partisan, au service de l'information générale et communautaire. Société sans but lucratif, il est distribué gratuitement dans tous les foyers des municipalités de Prévost, Sainte-Anne-des-Lacs et Piedmont.

Les Éditions Prévostaises ont choisi la gare, symbole de l'activité communautaire, comme quartier général du Journal de Prévost.

AVIS :

Outre la publication exceptionnelle d'un éditorial, les articles sont la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent d'aucune façon le Journal de Prévost.

Tous les textes (article, opinion, annonce d'événements ou communiqué) doivent être accompagnés du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur.

On ne peut utiliser des textes ou des photographies sans autorisation du Journal.

La conception des annonces du Journal de Prévost est incluse dans nos tarifs. Toute reproduction en tout ou en partie des annonces est interdite sans la permission écrite du Journal.

Les Éditions Prévostaises
C.P. 603, Prévost, Qc, J0R 1T0
Tél. : 450 602-2794
Télé. : 450 224-1548

Rédacteur en chef et directeur technique :

Michel Fortier, tél. : 450 602-2794
redaction@journaldeprevost.ca
www.journaldeprevost.ca

Conseiller juridique :

Benoît Guérin
bguerin@journaldeprevost.ca

Conseil d'administration et collaborateurs créatifs :

Mme Annie Depont, présidente
culture@journaldeprevost.ca
M. Yvan Gladu, vice-président
M. Michel Fortier, trésorier
M. Benoît Guérin
Mme Lucile D. Leduc
M. Élie Laroche
Mme Isabelle Schmadtke
M. Marc-André Morin
M. Jean-Pierre Durand
M. Gilles W. Pilon
M. Yvon Blondin

Révision des textes :

Benoît Guérin, Lauraine C. Bertrand, Lucile D. Leduc, Yvan Gladu, Gleason Thérberge, Solange Trudel, Monelle Beaulne.

Club AdoMedia :

clubadomenia@journaldeprevost.ca

Infographie :

Carole Bouchard
Naomi Kumamoto 熊本直美
infographie@journaldeprevost.ca

Représentante publicitaire :

Fernande Gauthier,
Tél. : 450 224-1651
fernandegauthier@videotron.ca

Imprimeur :

Transcontinental Impression

Tirage : 8 600 exemplaires

Distribution : Postes Canada

Dépôt légal :

- Bibliothèque nationale du Québec
- Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 1496-2497 Journal de Prévost

Le Journal de Prévost reçoit l'appui du ministère de la Culture et des Communications du Québec



« Quand la vérité n'est pas libre, la liberté n'est pas vraie » Jacques Prévert